

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2024), le Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

Le français est la langue officielle des Jeux olympiques et paralympiques aux côtés de l'anglais. C'est en effet grâce au baron Pierre de Coubertin que la tradition des Jeux olympiques, nés dans la Grèce Antique, a été rétablie à l'époque moderne. Il est en effet à l'initiative de la création du Comité International Olympique (CIO) qu'il présida pendant près de 30 ans.

« Redis-moi des mots » vous invite cette année à vous approprier le vocabulaire du sport et de l'Olympisme. Le sport n'est pas seulement essentiel à la santé, il permet d'inculquer des valeurs de respect (jouer collectif, s'encorder) et de dépassement de soi (faire monter l'adrénaline, partir en échappée, réaliser des prouesses, devenir un champion).

Consultez les définitions sur le site :
<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>



Aliança Andorrano-Françesa

Pour plus d'information :

Ministeri de Relacions Institucionals, Educació i Universitats
Àrea de Convenis i Relacions Internacionals
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300

Concours

« REDIS-MOI des mots sur le PODIUM »



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2024 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Catégorie 1

- **SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »**

Catégorie 2

- **SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »**

1. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours Redis-moi des mots sur le podium ».
2. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.
Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2).
À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :
 - le cours (selon chaque système éducatif).
 - le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).
 - le nom de l'école.
 - le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

3. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 30 avril 2024 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri de Relacions Institucionals,
Educació i Universitats
Àrea de Convenis i Relacions Internacionals
Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria**

4. Le jury sera composé d'un représentant du Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.
5. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 100 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.

**Le sport, c'est aussi la détermination
(le mental), c'est aussi l'acceptation des règles
(le faux-départ, le hors-jeu) et le besoin de
faire une pause (aller aux oranges).**

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- **ADRÉNALINE**
- **FAUX-DÉPART**
- **ALLER AUX ORANGES**
- **HORS-JEU**
- **CHAMPION**
- **PROUESSE**
- **COLLECTIF**
- **MENTAL**
- **ÉCHAPPÉE**
- **S'ENCORDER**